BUDGET 2022

épinal la belle image

ville d'Épinal

Principaux sigles et abréviations

AC : Attribution de Compensation
BCE: Banque Centrale Européenne
BP : Budget Primitif
BS : Budget Supplémentaire
CA : Compte Administratif
CAF : Capacité d'Autofinancement
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
CRD : Capital Restant Dû sur un emprunt
DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques
DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
DSU : Dotation de Solidarité Urbaine
DNP : Dotation Nationale de Péréquation
DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement
EB : Epargne Brute
EG : Epargne de Gestion
EN : Epargne nette
FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
LFI : Loi de Finances Initiale
LFR : Loi de Finances Rectificative
NPRU : Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
PIB : Produit Intérieur Brut
PLF : Projet de Loi de Finances
RRF : Recettes Réelles de Fonctionnement
SWAP : Echange de taux d'intérêt

B.P. 2022

SOMMAIRE

1. Zoom sur la Forêt (p 4).

2. L'équilibre du fonctionnement 2022 : l'autofinancement (p 7).

3. L'effort d'investissement et ses sources de financement (p 12).

4. Les ratios (p 21).

5. L'équilibre général du Budget Primitif 2022 (p32).

B. P. 2022

1 > Zoom sur la Forêt

Présentation du FONCTIONNEMENT de l'activité Forêt des Budgets BP+BS 2021 et BP 2022 .

La section de fonctionnement dégage une Epargne Brute de 99 200 € au BP+BS 2021 et de 121 659 € au BP 2022 pour financer les investissements.

Dépenses réelles, décaissables (en euros)	BP+BS2021	BP 2022	Recettes réelles, encaissables (en euros)	BP+BS 2021	BP 2022
Frais d'exploitation	250 050	262 591	Vente de bois	349 250	384 250
Epargne Brute	99 200	121 659			
Total dépenses	**349 250**	**384 250**	**Total recettes**	**349 250**	**384 250**

Présentation de l'INVESTISSEMENT de l'activité forêt des Budgets BP + BS 2021 et BP 2022

Dépenses réelles, décaissables (en euros)	BP+BS2021	BP 2022	Recettes réelles, encaissables (en euros)	BP+BS2021	BP 2022
Investissement dans les peuplements	40 500	31 000	Epargne Brute pour financer l'investissement	99 200	121 659
Reversement au Budget Général	58 700	90 659			
Total dépenses	99 200	121 659	Total recettes	99 200	121 659

B. P. 2022

2 > L'équilibre du fonctionnement 2022 : l'autofinancement.

L’évolution de l’Epargne Brute

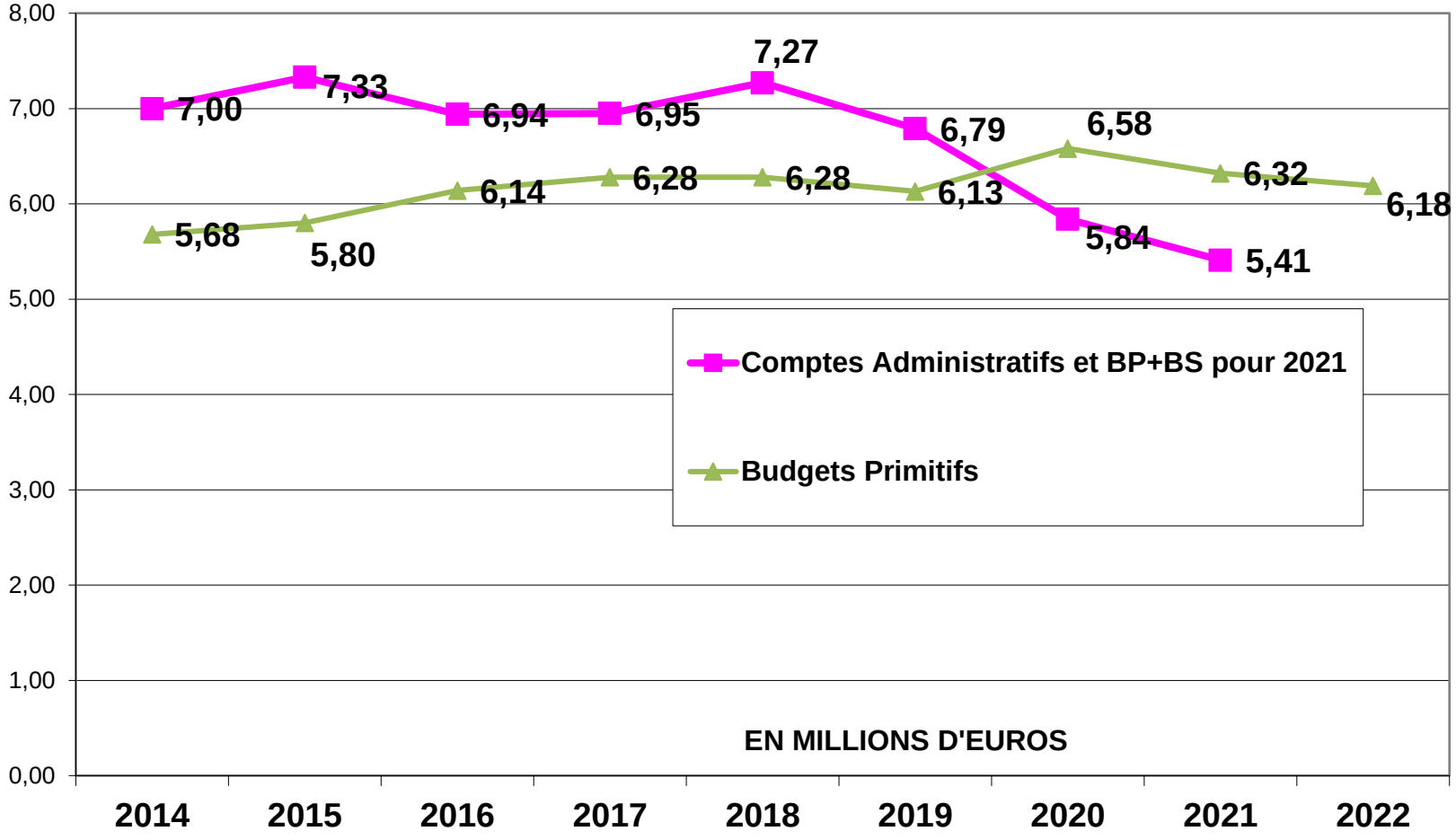

B.P. 2022

Présentation du FONCTIONNEMENT des Budgets BP+BS 2021 et BP 2022 .

La section de fonctionnement dégage une Epargne Brute de 5,41 M€ au BP+BS 2021 et de 6,19 M€ en 2022 pour financer les investissements.

Dépenses réelles, décaissables (en millions d'euros)	BP+BS2021	BP 2022	Recettes réelles, encaissables (en millions d'euros)	BP+BS 2021	BP 2022
Personnel (dépenses brutes)	28,85	28,88	Impôts locaux	18,83	19,56
Dépenses des services	14,67	14,90	Compensations exonérations d'impôts	0,41	0,42
Intérêts d'emprunts	0,66	0,55	Attribution de compensation	8,19	8,15
			Autres impôts	2,13	2,16
Subventions versées	4,18	3,97	Dotations de l'Etat *DGF, DSU*	10,30	10,40
			Subventions reçues	4,49	3,62
Epargne Brute	5,41	6,18	Recettes services	7,50	8,20
			Remboursement de Personnel	0,31	0,23
			Régie	1,61	1,74
Total dépenses	**53,77**	**54,48**	**Total recettes**	**53,77**	**54,48**

B.P. 2022

L'autofinancement.

La comparaison se réalise entre le Budget Primitif 2022 et la prévision d'atterrissage du budget 2021 détaillée par le Budget supplémentaire adopté au Conseil Municipal du 30 septembre dernier.

-> *Les dépenses sont globalement maîtrisées avec une baisse de -0,06 M€.*

+0,23 M€ sur les **dépenses des services** avec 14,90 M€ en 2022, dont 0,11 M€ de nouveaux transferts de l'investissement en fonctionnement (Chauffage) et 0,20 M€ de fournitures supplémentaires qui seront valorisées en travaux en régie ;

+0,03 M€ sur le **Personnel** avec 28,88 M€ en 2022.

-0,11 M€ sur les **charges d'intérêts** avec 0,55 M€ en 2022 ;

-0,21 M€ sur les **subventions totales versées** avec 3,97 M€ en 2022

L'autofinancement.

-> *Les recettes sont en hausse de +0,71 M€ avec* :

+0,73 M€ sur **le produit fiscal** avec 19,56 M€ en 2022, (hypothèse de revalorisation des bases de 2,7 % en 2022);

+0,70 M€ des **recettes des services** avec 8,20 M€ en 2022 dont 0,38 M€ de prestations complémentaires valorisées à la CAE (régularisation d'une annuité), 0,08 M€ au titre du Forfait Post Stationnement ; et 0,30 M€ en 2021 de pertes de recettes liées à la crise sanitaire ;

-0,87 M€ sur **les subventions reçues** avec 3,62 M€ en 2022 , dont 0,50 M€ liées au championnat de France de cyclisme en 2021 et 0,40 M€ en 2022 de remboursement des frais ARS pour le Centre de Vaccination contre 0,80 M€ en 2021 ;

+0,03 M€ sur **les autres impôts** avec 2,16 M€ en 2022;

+0,13 M€ sur les **Travaux en Régie** à 1,74 M€ en 2022, avec des opérations supplémentaires valorisées en régie (végétalisations centre ville, école, nouvel aménagement du Parc de la Maison Romaine, arrosage du golf …), et des budgets complémentaires en dépenses de service) ;

+0,10 M€ pour **les Dotations de l'Etat** avec 10,40 M€ en 2022 dont une DGF de 5,96 M€, une DSU à 4,06 M€ et une DNP à 0,38 M€ ;

-0,08 M€ sur les **remboursements de charges de personnels** avec 0,23 M€ en 2022 ;

- 0,04 M€ de **l'Attribution de Compensation** à 8,15 M€ en 2022, lié au transfert du Port en 2021.

+0,01 M€ sur les **Dotations de Compensation** avec 0,42 M€ en 2022 qui ne concerne que la Taxe Foncière;

Soit +0,71 M€ de hausse des recettes et - 0,06 M€ de baisse des dépenses.
Entre les deux budgets : le niveau de l'Epargne Brute augmente de +0,77 M€ pour s'établir à 6,18 M€ en 2022 contre 5,41 M€ estimés en réalisation du BP 2021.

B. P. 2022

3 > L'effort d'investissement et ses sources de financement.

Présentation de l'INVESTISSEMENT des Budgets BP + BS 2021 et BP 2022

Dépenses réelles, décaissables (en millions d'euros)	BP+BS2021	BP 2022	Recettes réelles, encaissables (en millions d'euros)	BP+BS2021	BP 2022
Dépenses d'équipement	8,08	9,33	Subventions *Ex : Europe, Etat, Département, Région et divers*	2,03	2,38
Subventions d'équipement	0,76	0,85	Cessions	0,23	0,23
Capital d'emprunt	4,95	5,09	Divers (FCTVA, Taxes d'urbanisme)	1,54	1,39
Réaménagement d'emprunts La différence entre les recettes et les dépenses sur le réaménagement correspond aux frais de renégociation des emprunts pour 0,02 M€.	3,77		Mobilisation d'emprunt	4,82	5,09
			Réaménagement d'emprunts	3,75	
			Déficit 2020	-0,22	
			Epargne Brute pour financer l'investissement	5,41	6,18
Total dépenses	**17,56**	**15,27**	**Total recettes**	**17,56**	**15,27**

Le financement des investissements en 2022

Les 9,33 M€ de travaux auxquels s'ajoutent les subventions d'équipements versées pour 0,85 M€ conduisent à une enveloppe de 10,18 M€ financés par :

⇒**l'autofinancement** dégagé sur le fonctionnement soit 6,18 M€, moins le remboursement de capital d'emprunts pour 5,09 M€, soit 1,09 M€ nets, qui représentent 10,7 % du financement global ;

⇒**L'emprunt nouveau** pour 5,09 M€, égal au remboursement du capital, soit 50,0% du financement global ;

⇒Les **taxes d'aménagements** (0,11 M€), la péréquation nationale des amendes de police (0,12 M€), le FCTVA pour 1,16 M€ soit un total de 1,39 M€ en 2022 (13,6 % du financement global) ;

⇒Les **subventions attendues** représentent 23,4 %, soit 2,38 M€ ;

⇒Et les **cessions** pour 2,3 % avec 0,23 M€.

EVOLUTION DE L'ANNUITE

La baisse des frais financiers est historique et atteint son niveau le plus bas en 2022 à 0,55 M€ avec une légère hausse du remboursement de capital à 5,09 M€ en 2022. En 2022, l'annuité reste quasi stable au niveau le plus bas depuis 2014.

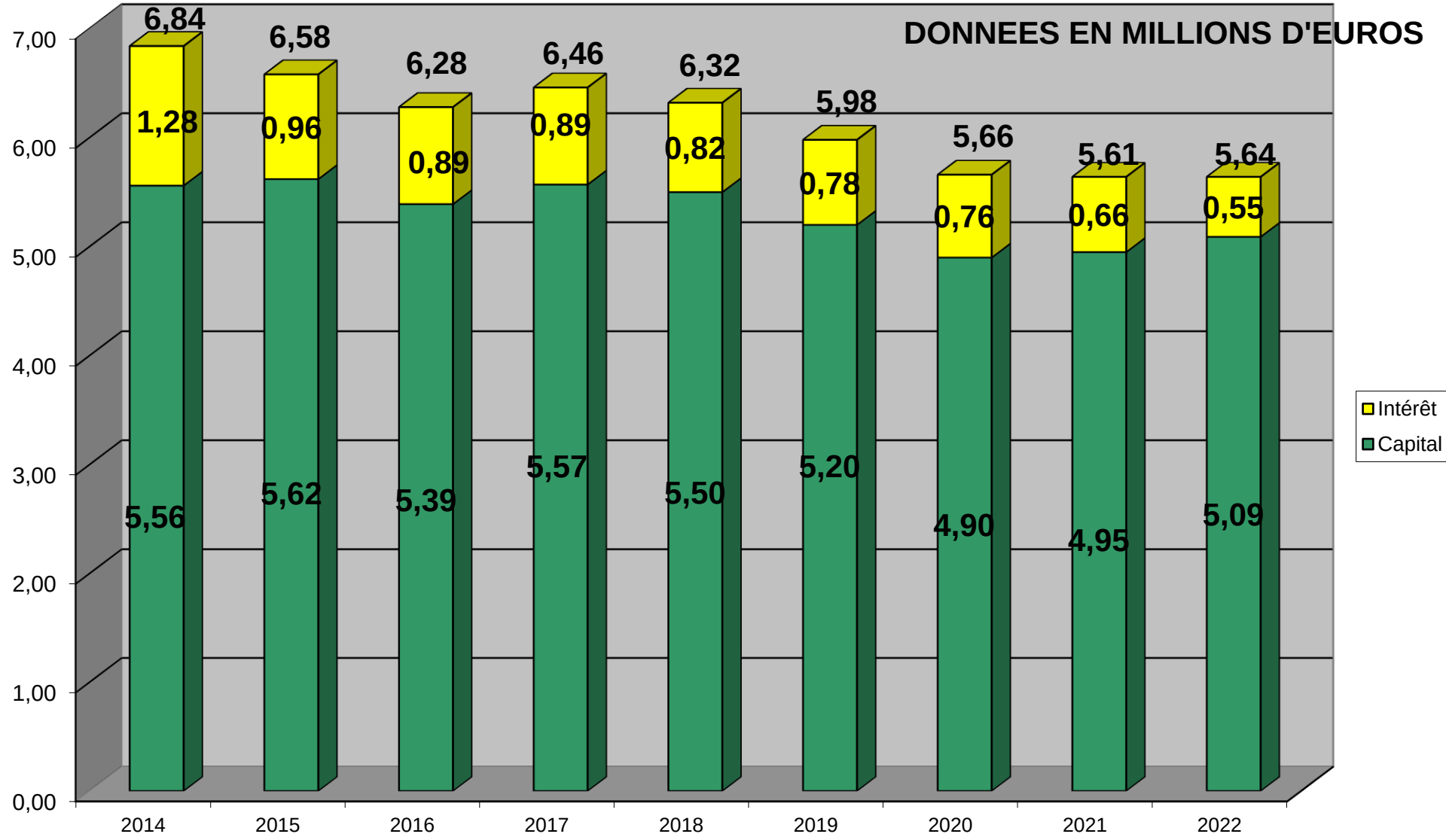

MOYENNE : CAPITAL 5,31 M€ / INTERETS 0,85 M€ / ANNUITE 6,16

EVOLUTION DE L'EN-COURS DE LA DETTE BANCAIRE

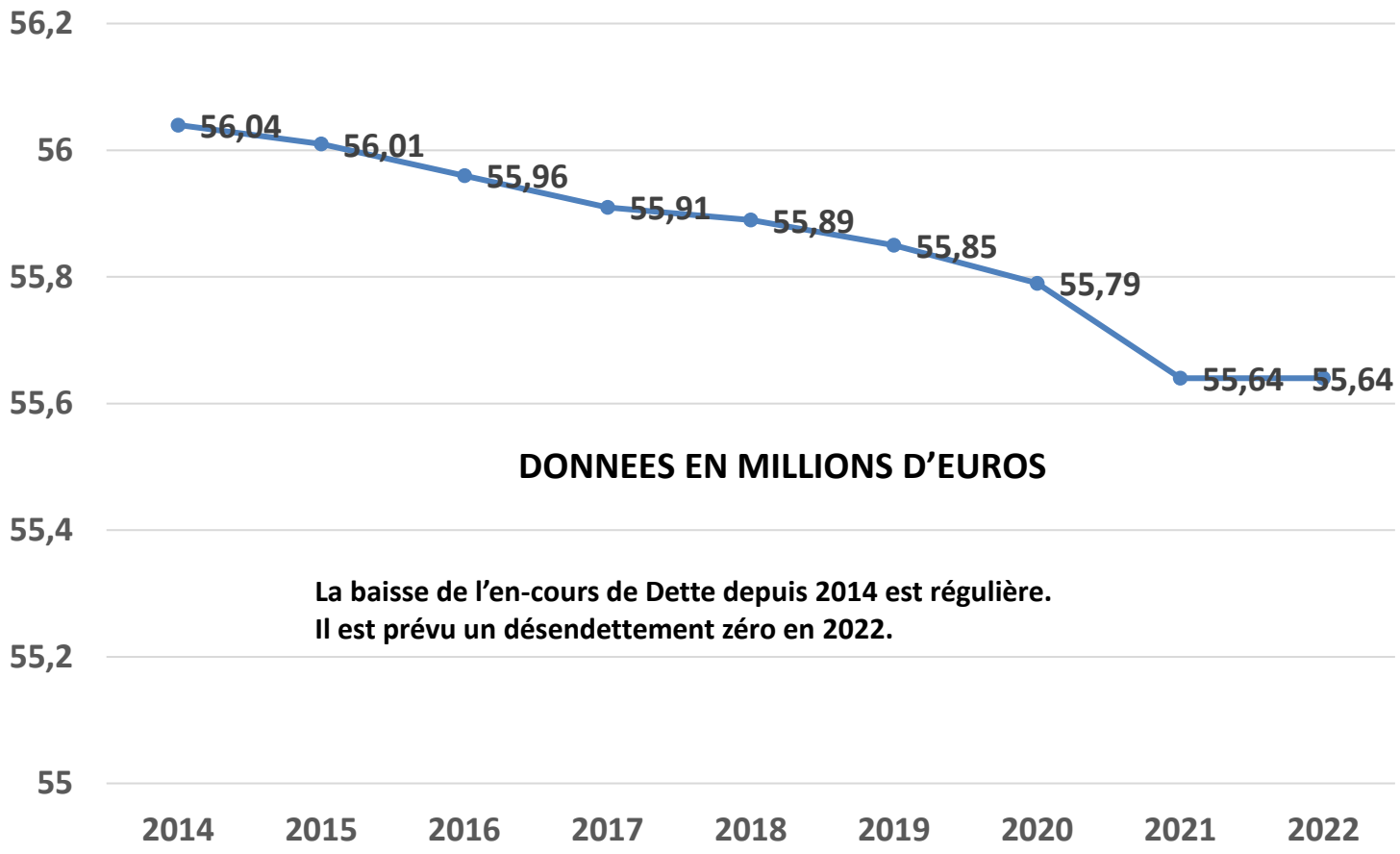

Stratégie de gestion des emprunts

La stratégie retenue pour 2022 est dans la continuité des années précédentes de poursuivre la stabilisation du niveau global de dette.

Une analyse très attentive de l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés financiers a permis de construire une stratégie en trois étapes :

- Profiter à très court terme du niveau très bas des taux pour réduire au maximum la charge d'intérêts ;
- Couvrir à moyen terme par des swaps à taux fixe ;
- Garder des marges de manœuvre à long terme pour pouvoir renégocier les prêts en fonction des opportunités du moment.

Stratégie de gestion des emprunts (suite)

Comme le démontre le tableau page suivante, cette stratégie a permis :

- De réaliser une réduction exceptionnelle de la charge d'intérêts qui passe de 1,28 M€ en 2014 à 0,55 M€ prévus pour 2022 soit une baisse de 57 % en 8 ans.
- d'assurer une répartition équilibrée entre emprunts mobilisés à taux fixe et à taux variable. Les en-cours à taux fixe représentent largement plus de 50 % du total sur la période 2018-2021 et la mobilisation des nouveaux swaps sur des niveaux de taux de plus en plus bas permettent de poursuivre cette part taux fixe jusqu'à 2024.
- de garantir des niveaux de taux bas sur les années à venir (Taux fixe de 1,66 % obtenus dans le cadre des négociations en 2015, puis taux moyen de 1,48 % atteint en 2018 et enfin taux moyen de 1,08 % en cette fin 2021) dans un contexte exceptionnel de taux peu élevés.

Stratégie de gestion des emprunts (suite)

Point sur la stratégie financière: L'environnement international est particulièrement instable avec des tensions inflationnistes favorables à une remontée des taux et des incertitudes sur l'évolution de la crise sanitaire impliquant plutôt un maintient des taux bas. Les précédents contrats de couverture SWAPS sont arrivés à échéance en 2020. Le taux moyen fixe de ces swaps sur 5 ans correspondaient à environ 1,50 %.

Ci – dessous : la situation **avant** la mobilisation des nouveaux contrats de swaps :

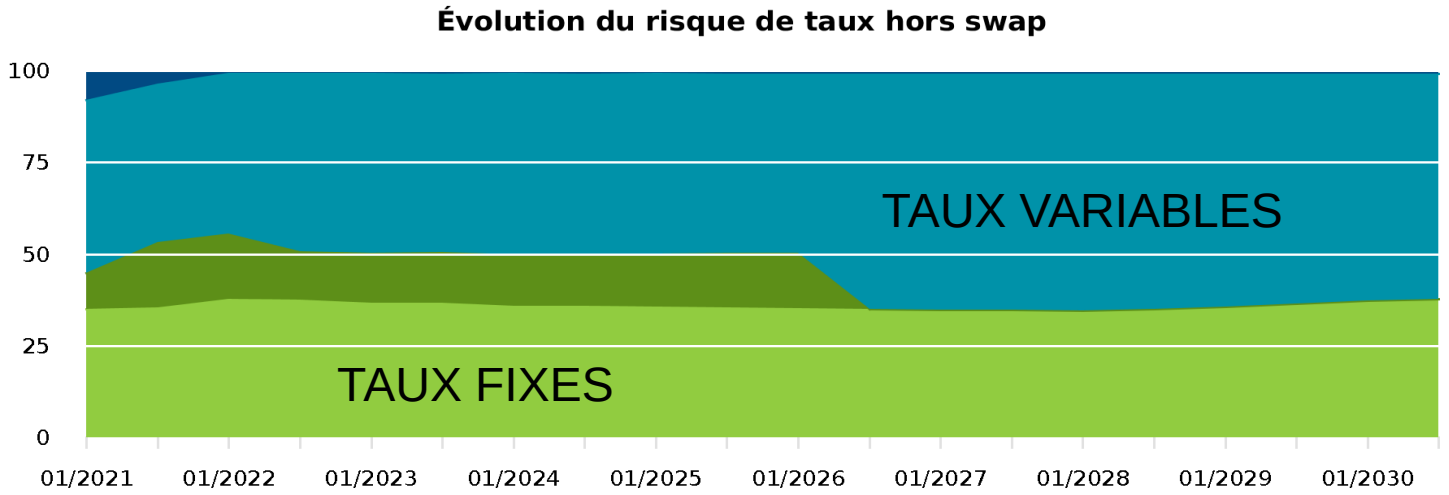

Les nouveaux contrats de swaps ont été négociés : 5 M€ à 1,25 % fin 2018 et 6,31 M€ en mars 2019 à seulement 0,78 %. Ces niveaux de taux sont bien inférieurs aux swaps précédents à 1,50 %, et permettent d'assurer une baisse durable des frais financiers à l'horizon 2026.

Source : Finances Actives

Stratégie de gestion des emprunts (suite)

Ci – dessous : la situation atteinte **avec** les nouveaux contrats de couverture :

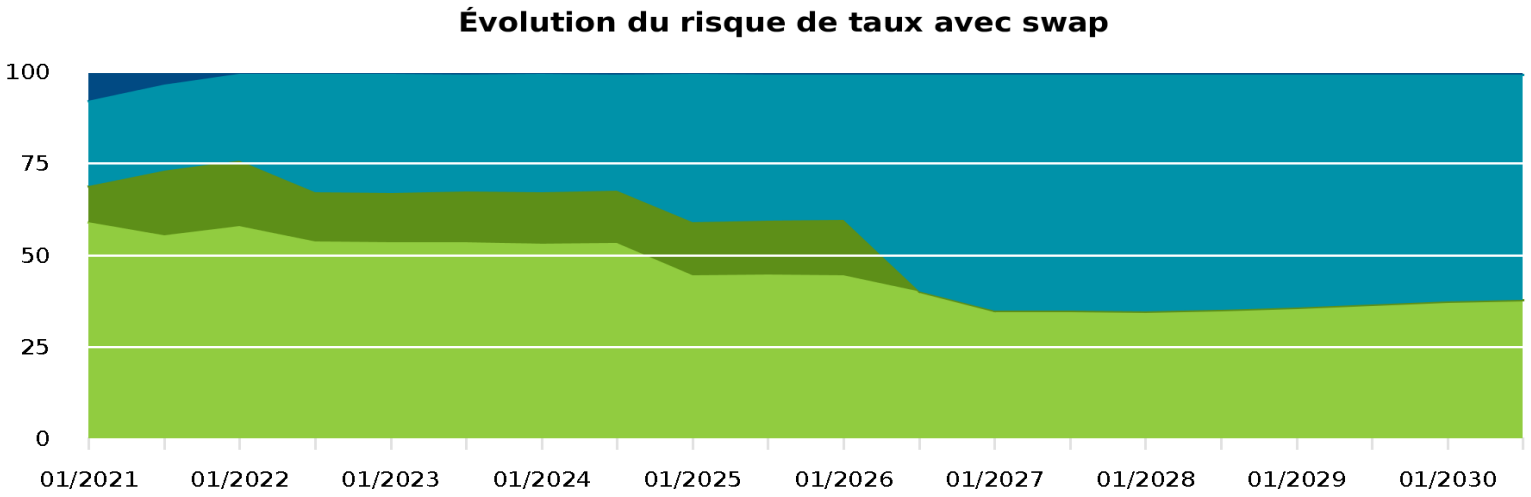

Source : Finances Actives situation au 04/12/2020

Perspectives : Compte tenu de la gestion équilibrée atteinte entre taux fixe – taux variable, il convient de poursuivre la mobilisation des nouveaux contrats selon les principes suivants :

- répartir opportunément entre taux fixes et taux variables ;
- Les taux fixes restent toujours plus chers que les taux variables et présentent l'inconvénient de ne pas pouvoir les renégocier, du fait des pénalités, en fonction des opportunités du marché ;
- Le mix fixe – variable permettra d'abaisser le coût moyen en fonction bien sûr de l'évolution réelle constatée des taux durant l'année 2022.
- En 2024, il conviendra de réaliser des arbitrages pour assurer une répartition équilibrée taux fixes – taux variables à partir de 2025.

B. P. 2022

4 > Les ratios.

RATIO 1 :

EVOLUTION DU COEFFICIENT DE MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT :

Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement d'emprunts bancaires en capital

/ Recettes réelles de fonctionnement

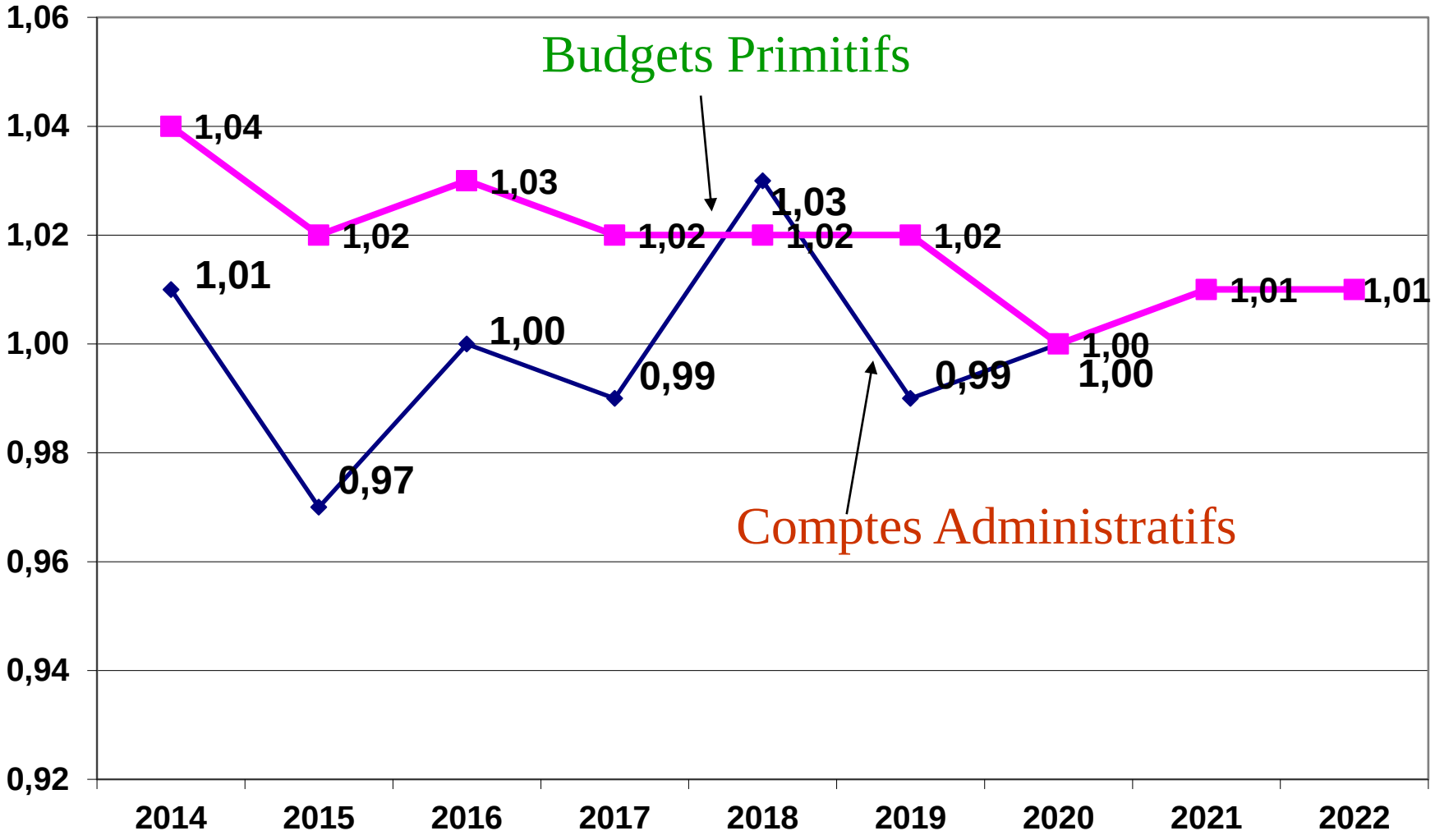

RATIO 1 :

EVOLUTION DU COEFFICIENT DE MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT :

Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement d'emprunts bancaires en capital

/ Recettes réelles de fonctionnement

Définition : il s'agit de la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer est élevée.

La marge d'autofinancement est stable entre les deux budgets primitifs 2021 et 2022. La progression des recettes en 2022 permet d'absorber la hausse du remboursement du capital des emprunts de 0,14 M€, les dépenses d'investissement transférées en fonctionnement de 0,11 M€ (Contrat de chauffage) et 0,20 M€ de fournitures supplémentaires pour les travaux en régie.

RATIO 2 : EVOLUTION DU RATIO DE SURENDETTEMENT :

En-cours Dette bancaire / Recettes Réelles de fonctionnement

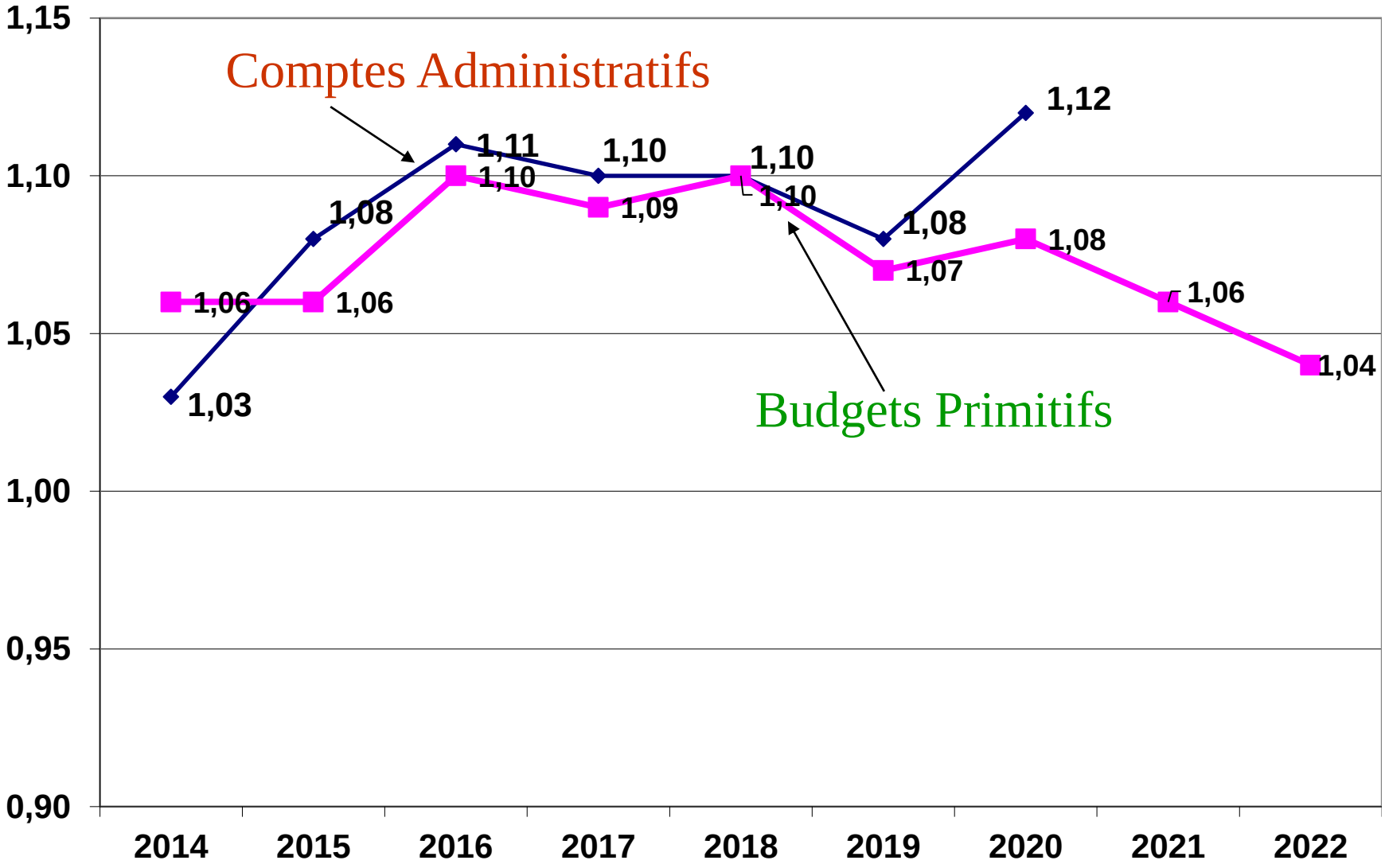

RATIO 2 :

EVOLUTION DU RATIO DE SURENDETTEMENT :

Encours Dette bancaire / Recettes Réelles de fonctionnement

Définition : il s'agit de mesurer la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

Ce ratio s'améliore sur les trois derniers budgets primitifs. L'en-cours de la dette baisse légèrement chaque année et les recettes de fonctionnement progresse, notamment par des activités supplémentaires (championnat de France du cyclisme en 2020 et centre de vaccination sur les années 2021 et 2022).

Si à la dette bancaire sont rajoutés le portage et les annuités à venir liés aux opérations d'aménagement à l'EPFL et à la SOLOREM, le ratio se situe à 1,22.

RATIO 3 :

EVOLUTION DU TAUX DE RIGIDITE DES CHARGES :

Dépenses de Personnel + Annuité de Dette bancaire

/ Recettes réelles de fonctionnement

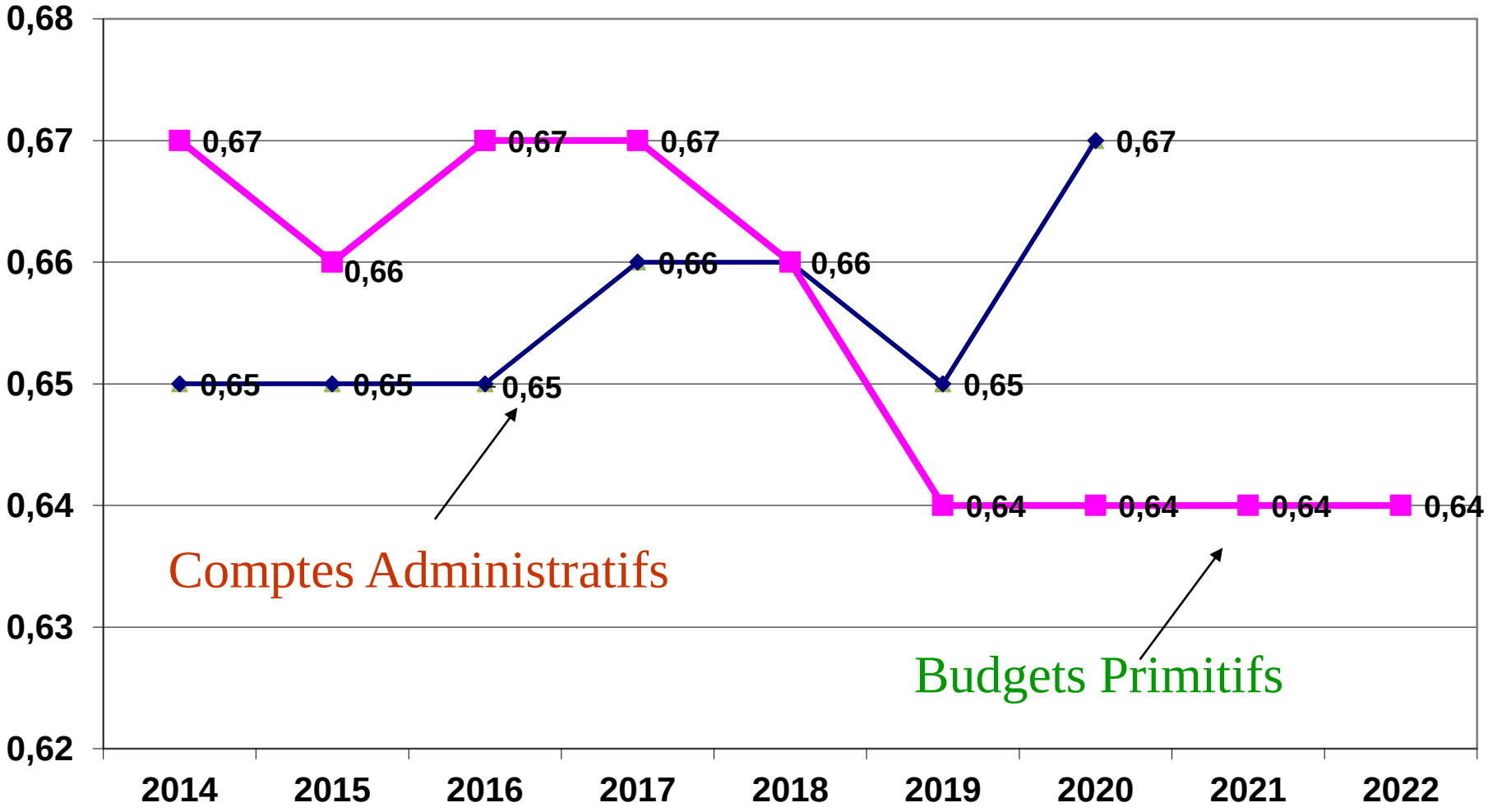

RATIO 3 :

EVOLUTION DU TAUX DE RIGIDITE DES CHARGES :

Dépenses de Personnel + Annuité de Dette bancaire

/ Recettes réelles de fonctionnement

Définition : il s'agit de mesurer l'importance des deux principales charges incontournables qui s'imposent à la collectivité relativement à sa richesse. La valeur plafond recommandée se situe autour de 0,62.

La maîtrise des charges de personnel et la baisse de l'annuité de dette permettent de stabiliser ce ratio sur les budgets des quatre dernières années. La crise sanitaire a dégradé en 2020 cet indicateur en mobilisant du personnel supplémentaire avec une baisse des recettes.

RATIO 4 :

EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

(indicateur de performance) :

Dette bancaire / Epargne Brute

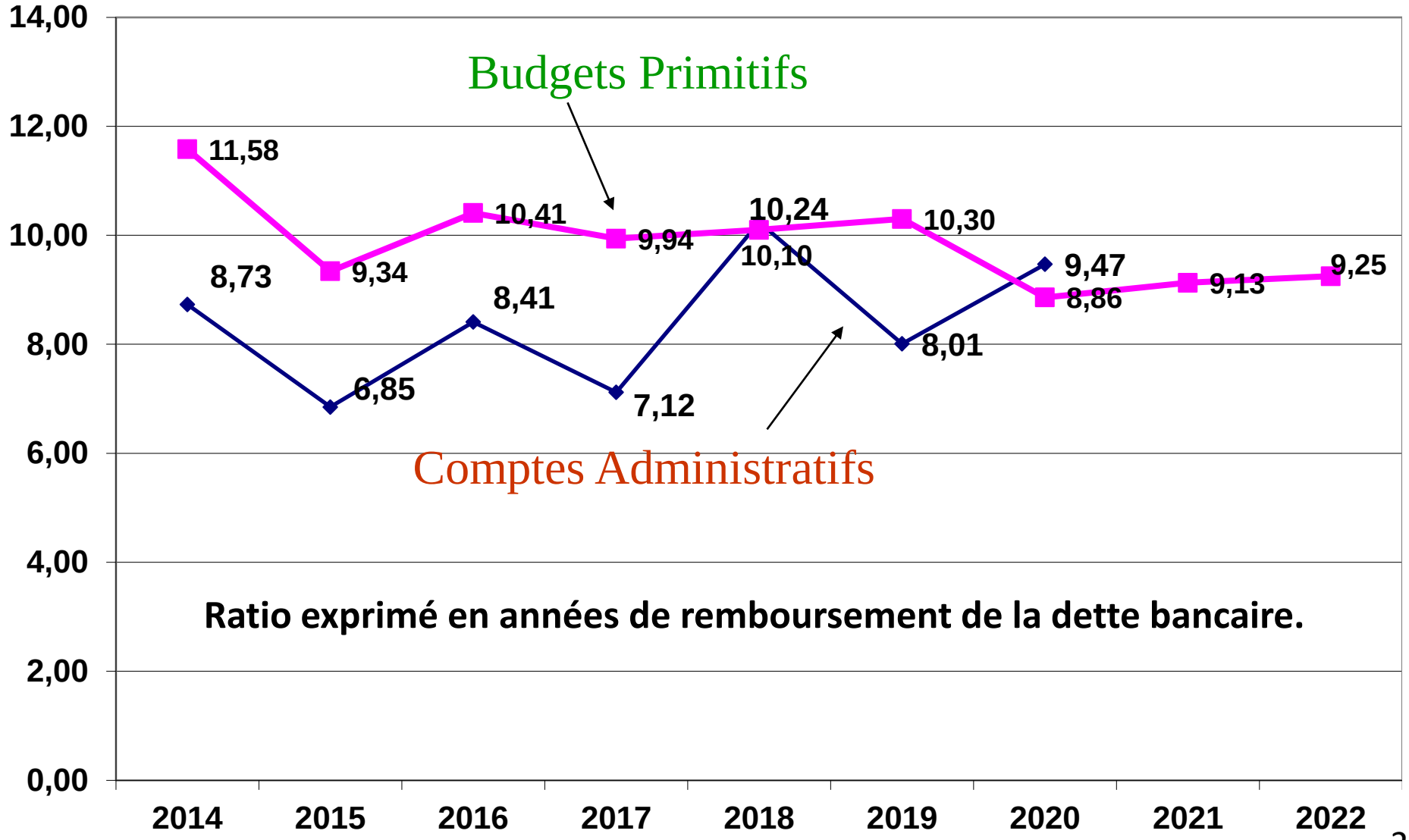

RATIO 4 :

EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

(indicateur de performance) :

Dette bancaire / Epargne Brute

Définition : il s'agit de mesurer la solvabilité de la collectivité. En combien d'années, la collectivité est elle capable de rembourser l'intégralité de sa dette.

La dette bancaire est en légère diminution chaque année. La légère hausse de ce ratio est liée à la tendance à la baisse de l'Epargne Brute du fait des dépenses supplémentaires en fonctionnement déjà évoquées. Ce ratio à 9,25 années reste bien inférieur au seuil d'alerte de 13 ans.

NB : Sur la base d'une Epargne Brute projetée BP+BS 2021 à 5 410 000 €, la capacité de désendettement se situerait à 10,31 années. Ce ratio est donc dégradé pour 2021 du fait de la crise COVID.

RATIO 5 :

EVOLUTION DU TAUX D'EPARGNE

(indicateur de risque):

Epargne Brute / Recettes Réelles de fonctionnement

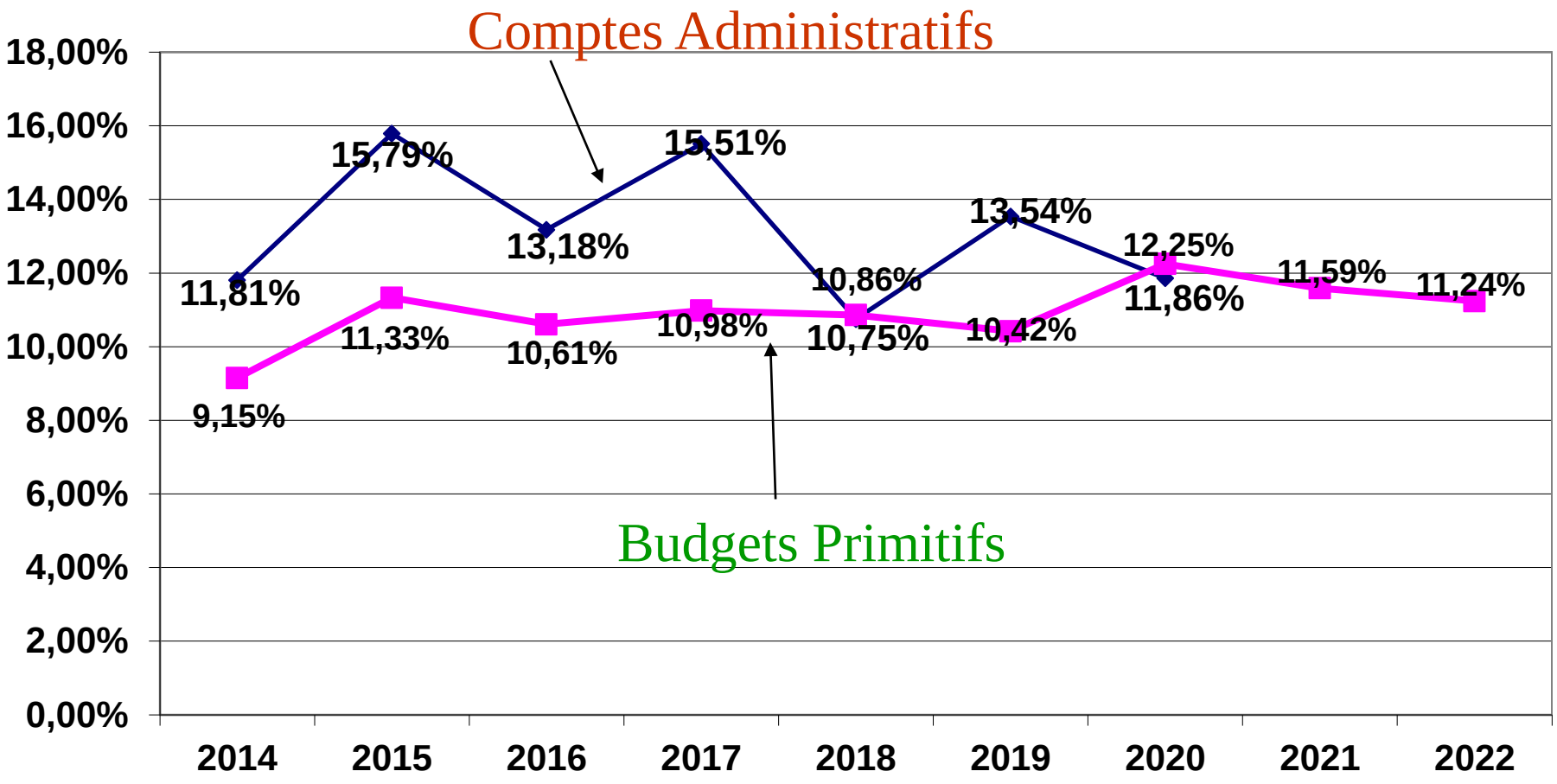

RATIO 5 :

EVOLUTION DU TAUX D'EPARGNE

(indicateur de risque):

Epargne Brute / Recettes Réelles de fonctionnement

Définition : ce ratio exprime la part des ressources courantes de la collectivité qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont disponibles pour rembourser la dette et investir.

Il faut noter un double impact : une tendance à la hausse des réelles de fonctionnement et une baisse de l'Epargne. Cet indicateur se dégrade légèrement entre les budgets primitifs 2020 et 2022, tout en restant supérieur à la période précédente de 2016 à 2019.

A noter, sur la base d'une Epargne Brute BP+BS 2021 à 5 410 000 €, le taux d'épargne baisserait à 10,20 %.

B. P. 2022

5 > La présentation de l'équilibre général du Budget 2022.

STRUCTURE COMPAREE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 ET 2022 EN CONSOLIDE

BP + BS 2021

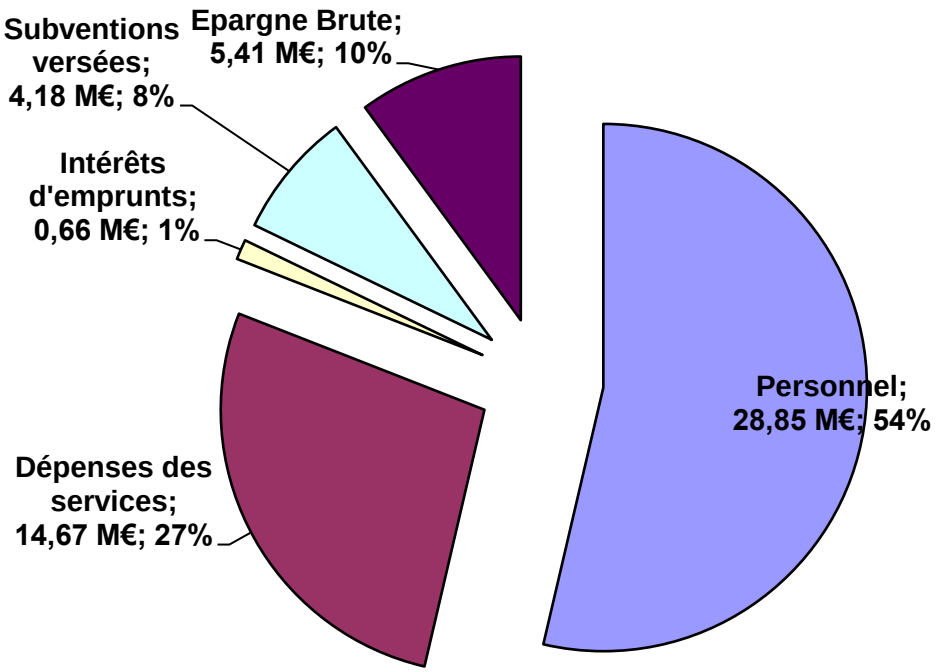

Total 2021 : 53,77 M€

BUDGET 2022

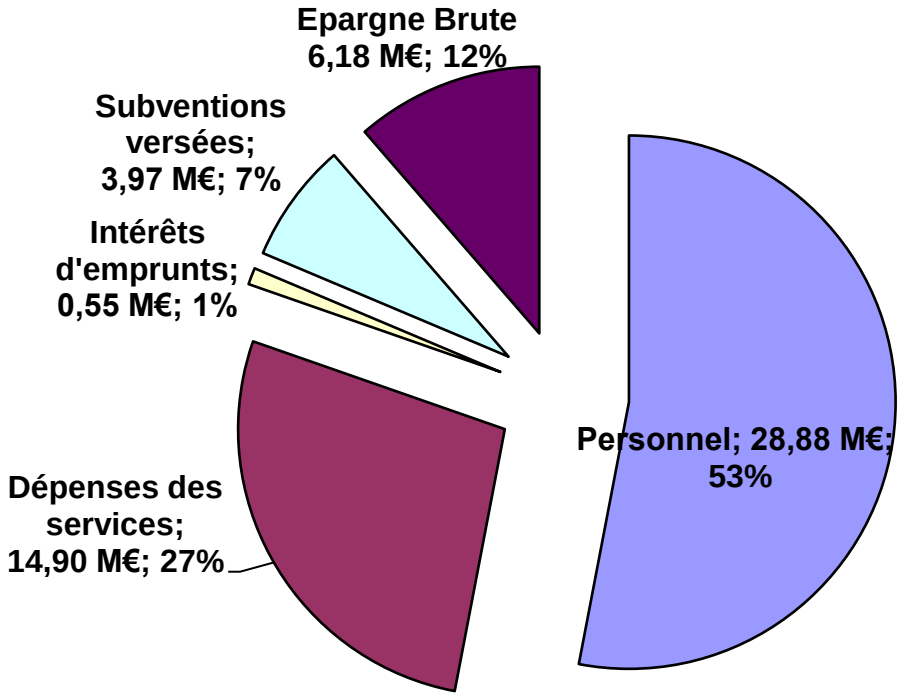

Total 2022 : 54,48 M€

STRUCTURE COMPAREE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 ET 2022 EN CONSOLIDE

BP + BS 2021

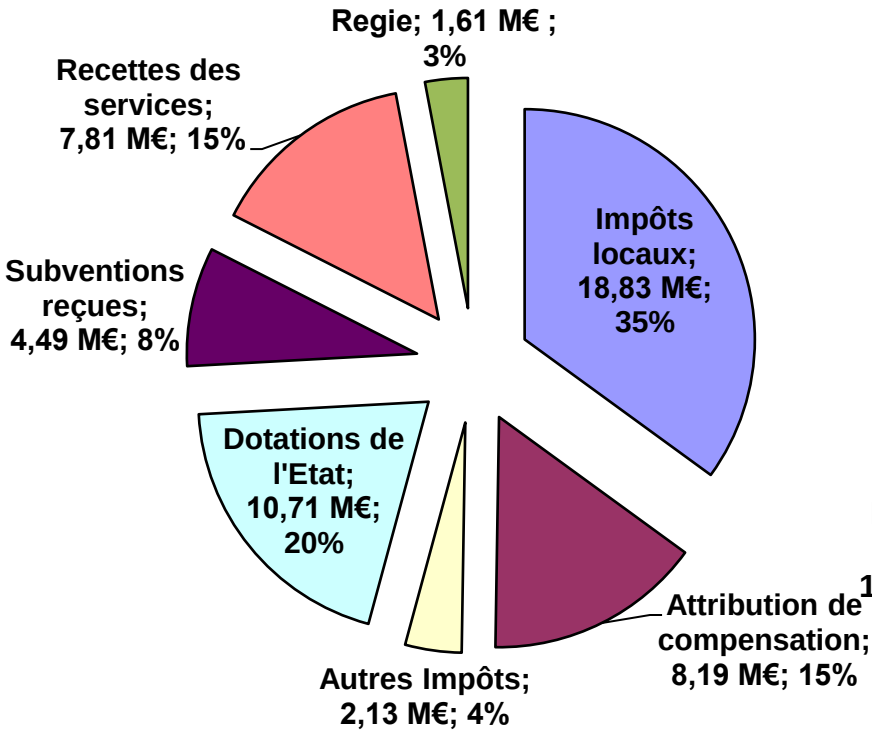

Total 2021 : 53,77 M€

BUDGET 2022

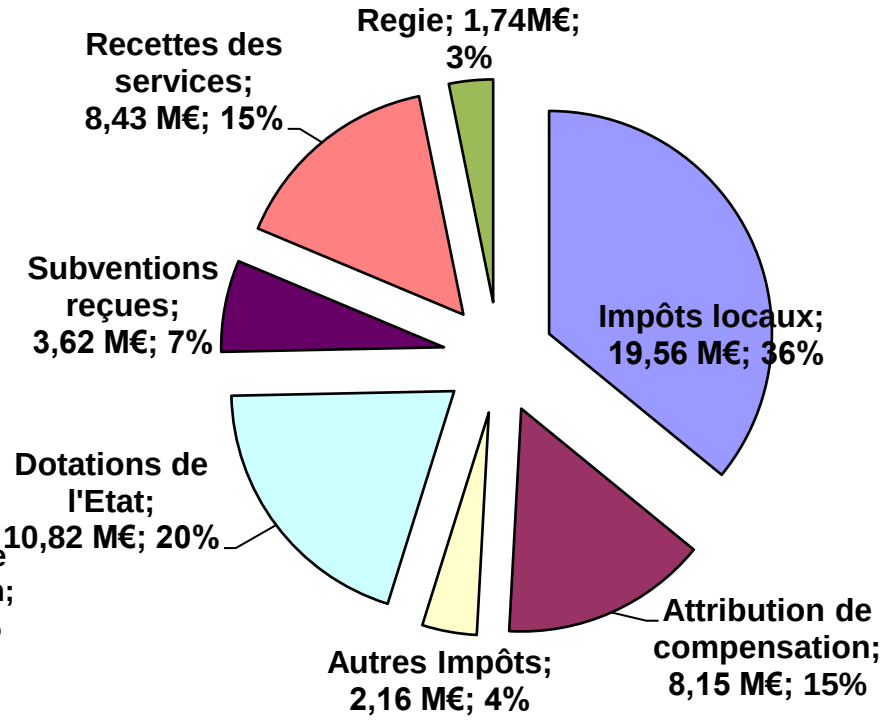

Total 2022 : 54,48 M€

STRUCTURE COMPAREE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 ET 2022 EN CONSOLIDE

BP + BS 2021

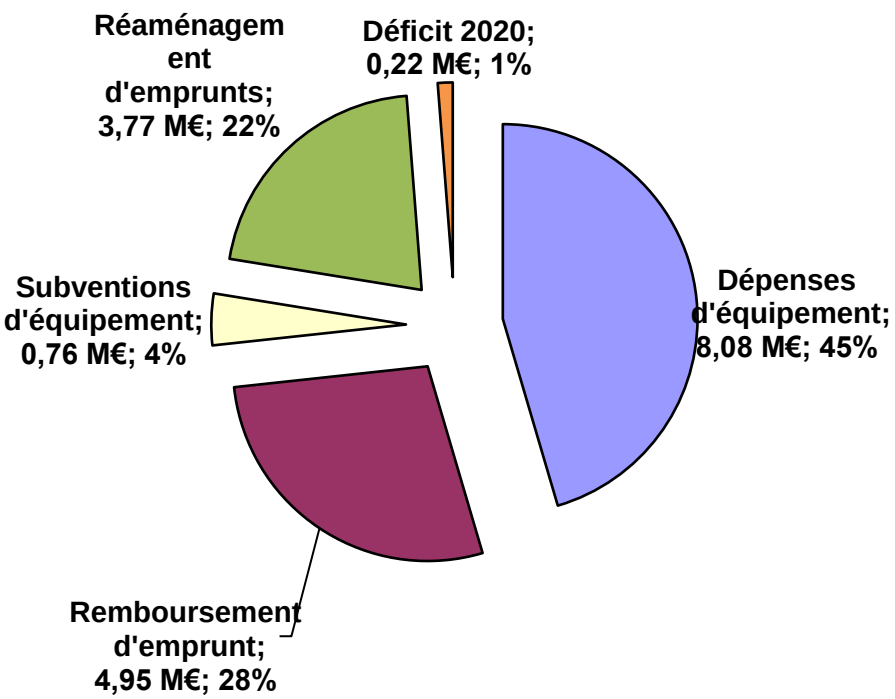

Total 2021 : 17,78 M€

BUDGET 2022

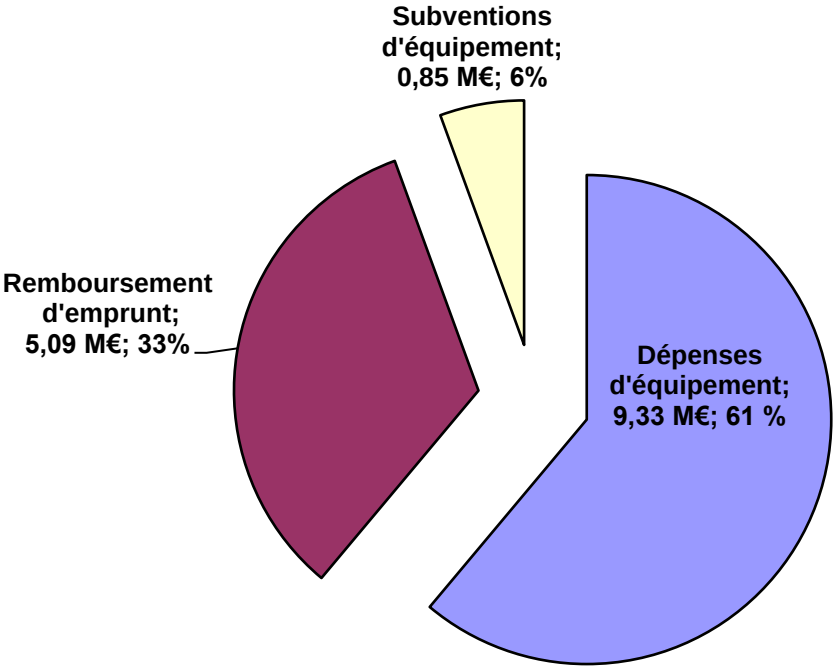

Total 2022 : 15,27 M€

STRUCTURE COMPAREE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021 ET 2022 EN CONSOLIDE

BP + BS 2021

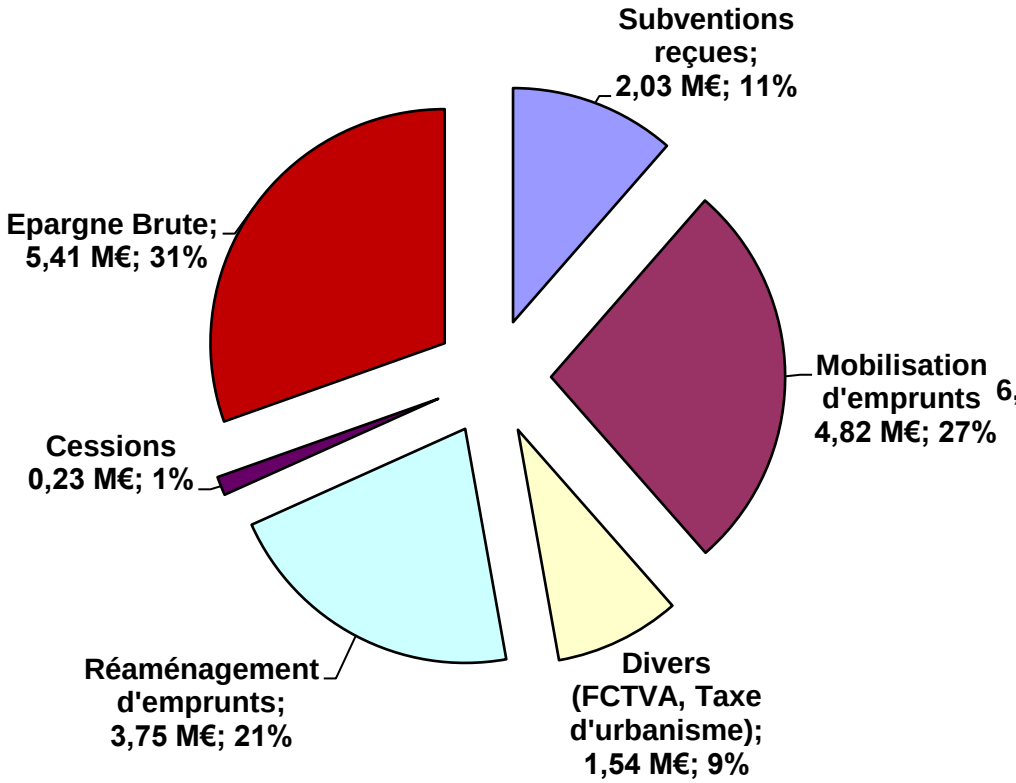

Total 2021 : 17,78 M€

BUDGET 2022

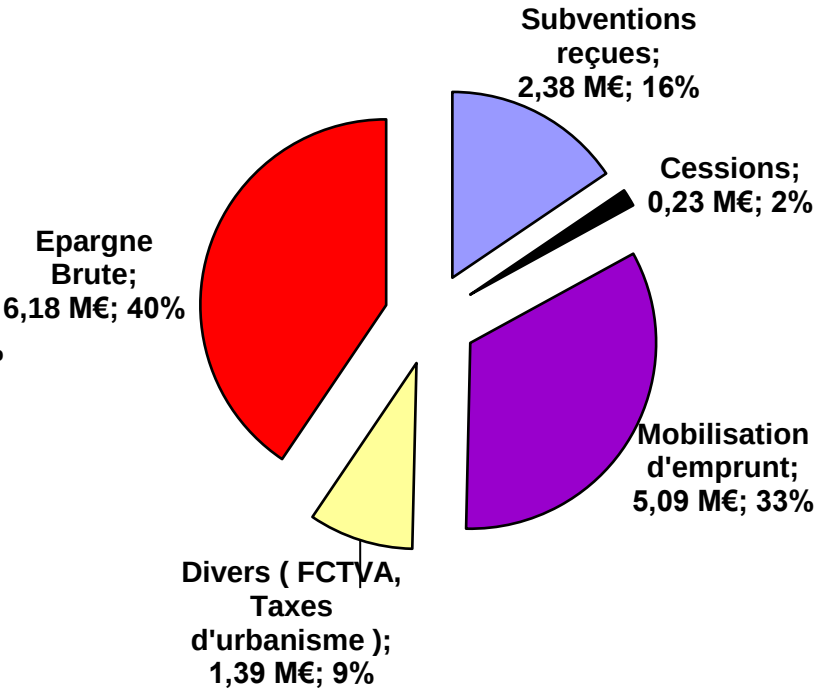

Total 2022 : 15,27 M€

STRUCTURE DES DEPENSES BRUTES PAR CHAPITRE COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT

BP 2021

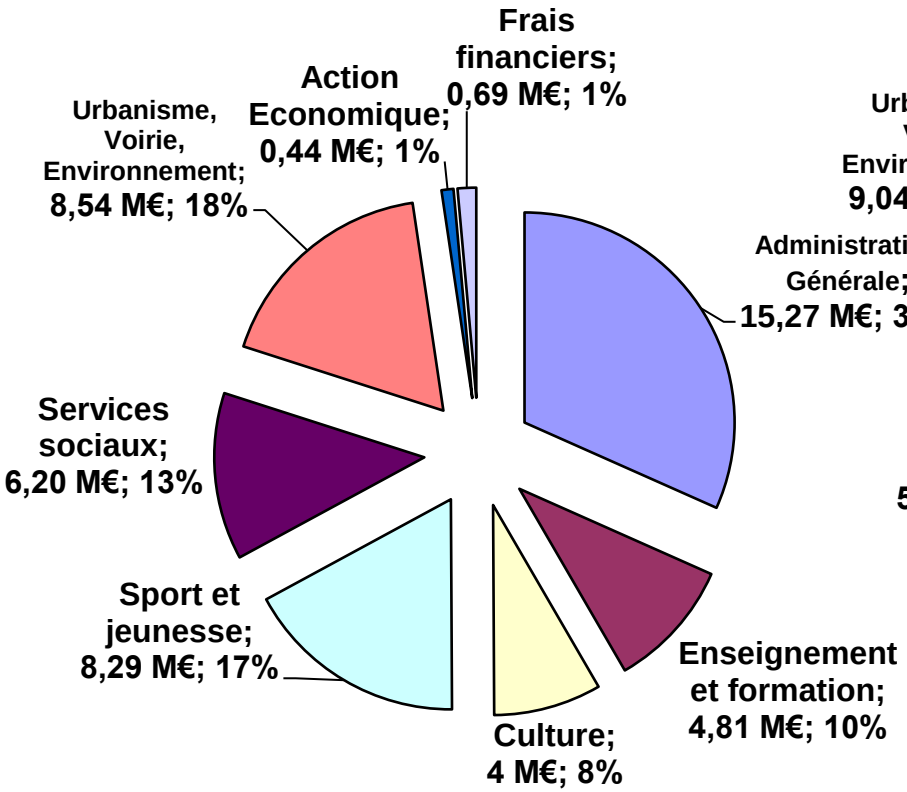

BP 2022

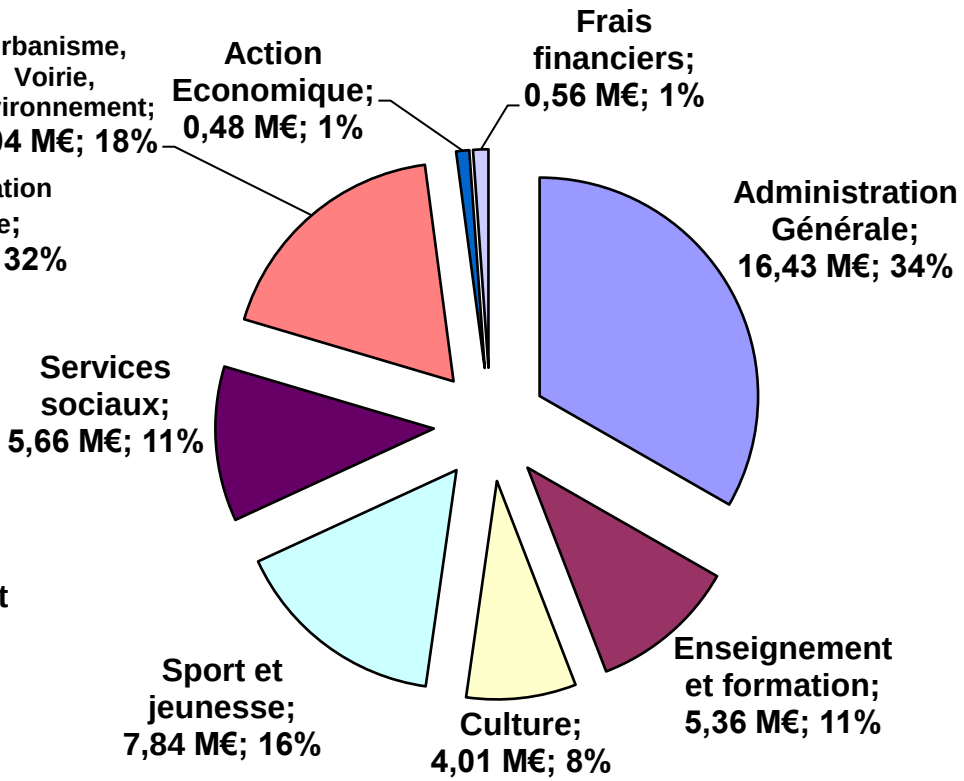

STRUCTURE DES DEPENSES BRUTES PAR CHAPITRE COMPTABLE D'INVESTISSEMENT

BP 2021

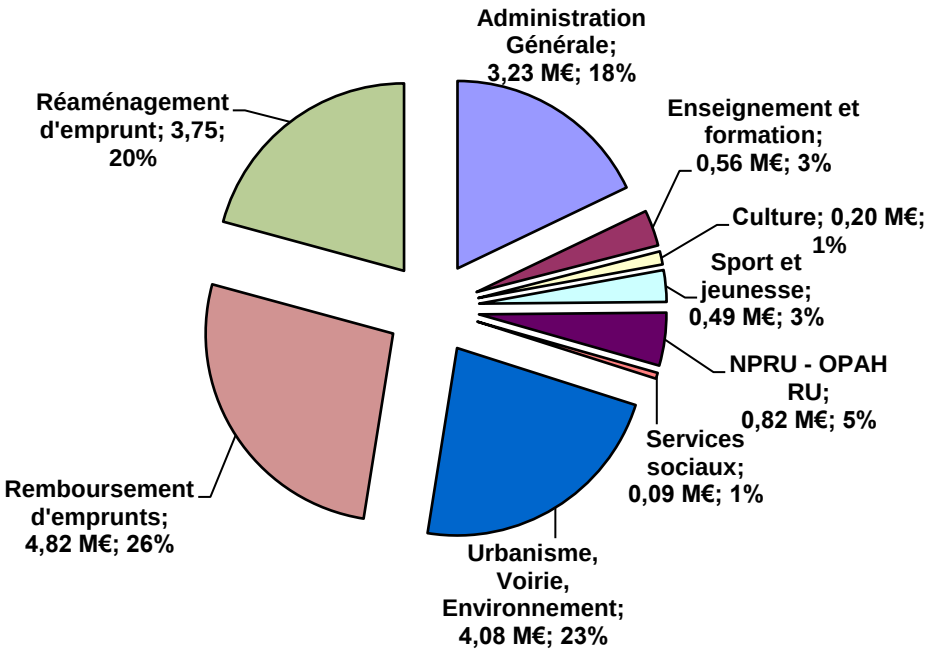
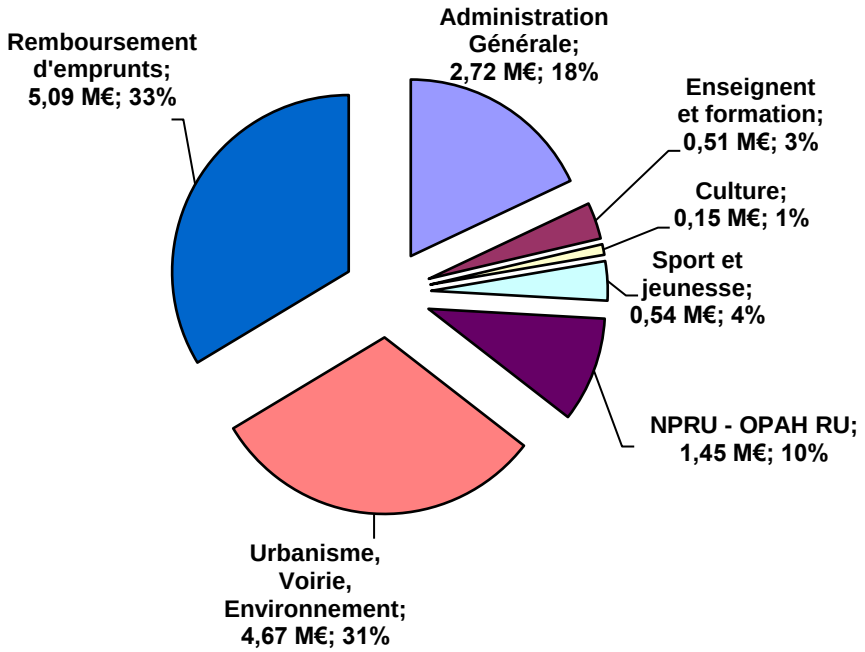
BP 2022